

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES RÉGIONALE COTR – PV DE LA RÉUNION N°2025-03

22 septembre 2025
Vidéoconférence

Présidence : Marilyn Georgel

Présents : Bernard Allonneau (79), Patrick Bergeaud, Georges Couteau, Véronique Delrieu (33), Isidore Garcia (86), Marilyn Georgel (64), Marie-Anne Gorichon-Rouet (17), Philippe Lafourcade (64), Nicole Lassignardie (47)

Référents CDA : Bernard Gourgues (33), Didier Serru (87)

Membres de droit : Marc Le Mercier, Martine Watrice

Excusés : Philippe Chapt (16), Jean-Marc Lanusse (40)

Secrétaire de séance : Marilyn Georgel

Début de la séance (19h) ; Fin de la séance (20h30)

1/ FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMISSION – PROPOSÉE PAR ELSA PILLETTE

En prendre connaissance pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

2/ BASE DES JUGES PAR SPÉCIALITÉS

Créer la base de juges par spécialités, y intégrer toutes les coordonnées (email et téléphone) : pour les comités départementaux.

- Tous les départements ont répondu.
- Info de Philippe Lafourcade : coordonnées accessibles sur le site de la FFA

3/ ÉVALUATIONS

Chaque référent départemental doit envoyer la liste des formateurs et évaluateurs ; en attente du retour du 17, 23, 24, 87, 19.

Toutes les personnes qui participent aux évaluations n'ont pas suivi le module « évaluateur » de l'OFA, mais possibilité d'être évaluateur sur le terrain. La COT-R va suggérer de passer le module.

Demander un accès formateur OFA pour : Didier Serru (licence 505848) et Bernard Maes (licence 460486).

Intervention du Président : un salarié de la Ligue sera le référent de chaque commission → Antonin Salabert pour la COT. C'est Laurie Hauet qui a aidé sur le recensement des juges formateurs et examinateurs et qui va terminer ce travail. Confirmation sera donnée sur le nom du référent.

Déroulement des évaluations : elles se sont bien passées dans l'ensemble.

Échange sur l'inscription à l'examen de personnes qui ne l'ont pas obtenu au final.

Attention : nouveau cadre fixé par l'OFA sur les règles d'évaluation (cf. tableaux sur le site OFA), à respecter pour 2025-2026, la Ligue étant un organe déconcentré de la FFA.

C'est dans l'évaluation qu'il conviendra d'être sérieux et exigeant pour valider ou pas l'examen.

Important : il est nécessaire d'amender le protocole mis en place en avril 2025 pour respecter le nouveau cadre de l'OFA.

Utilisation expérimentale (dans un 1^{er} temps) de l'appli ARBITRAGE ATHLÉTISME pour un suivi dématérialisé des candidats aux examens. Elle sera ensuite utilisée dans notre région -*info du Président*-



Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



lana@athlelana.fr



05 57 00 11 50

Travail à partir des fiches d'examens de l'OFA (à ouvrir pour analyser les besoins à examiner) pour proposer les compétitions qui peuvent y répondre - on commence par :

Lancers : Isidore Garcia, Véronique Delrieu

Courses : Patrick Bergeaud, Philippe Chapt

Sauts : Marilyn Georgel, Jean-Marc Lanusse

Retour à Marilyn Georgel pour validation.

4/ BESOIN DE FORMATIONS DE JUGES

Très peu de réponses avec besoin de formation.

Dans les formations, intégrer le fonctionnement des tablettes pour E-logica.

Les comités en capacité d'assurer les formations en interne : 16-17-33-40-64-47-86-79-87. Restent 19, 23 et 24 ?

Besoins complémentaires

79 sollicite une formation à E-logica.

87 va avoir de gros besoins en lien avec la salle : organisation des besoins (formateurs, évaluateurs, juges...) à communiquer à la COT pour appui des formateurs suivant demandes.

5/ QUESTIONS DIVERSES

▪ **Remise à niveau**

- Dans le dépt 47 le 12 octobre
- Veille sur les nouvelles règles : disponibles sur le site de la COT fédérale
- Soirée « officiels » et remise à niveau du 86 le 17 octobre
- Attention : prévoir des remises à niveau des jurys dans tous les autres départements → émargement à transmettre à la COT-R.

▪ **Référents jeunes juges** : Isidore Garcia et Véronique Delrieu

▪ La CSO-R va adresser un **tableau « jury de base des compétitions »** à la COT-R pour les jurys → à compléter sur les postes à y voir figurer.

Marilyn Georgel indique qu'un autre tableau va être mis en place : liste de juges disponibles pour aider à l'organisation sur les postes manquants.

C'est le club organisateur, avec l'aval de son Comité, qui propose un jury de base → ce jury est ensuite complété par la COT-R.

▪ **RÉUNION EN PRÉSENTIEL** : à envisager en lien avec une compétition.

Marilyn Georgel

Présidente COTR